



Église évangélique réformée
du canton de Fribourg

Église évangélique réformée
du canton de Fribourg

Convention de collaboration

entre

l'Église catholique du canton de Fribourg

représentée par :

**Isabella Senghor, déléguée épiscopale
David Neuhaus, secrétaire général de
l'Église catholique du canton de Fribourg
Bruno Boschung, président du Conseil
exécutif de l'Église catholique du canton
de Fribourg
et**

l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg

représentée par :

**Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil
synodal
Peter-Andreas Schneider, secrétaire de
l'Église**

concernant :

**la formation œcuménique modulaire pour les catéchistes diplômés dans le
canton de Fribourg
FriModula**

1. FriModula – Formation en Suisse alémanique

1.1 Objectif

L'Église catholique et l'Église évangélique réformée proposent conjointement la formation œcuménique et modulaire FriModula destinée aux catéchistes de la partie germanophone du canton de Fribourg.

FriModula entretient des échanges avec ForModula et s'efforce d'obtenir l'accréditation par la QSK (Commission d'assurance qualité du Conseil de la formation de l'Église catholique de Suisse alémanique) pour certains modules (M4a, M11a, M12 et M31a) proposés par ForModula.

1.2 Objectifs

La formation achevée permet aux participants de dispenser de manière autonome un enseignement religieux confessionnel et, le cas échéant, œcuménique dans le canton de Fribourg.

À l'issue des modules, les participants sont qualifiés pour exercer une activité catéchétique auprès des enfants, principalement en milieu scolaire, mais aussi au sein d'une paroisse ou d'une communauté paroissiale.

Les modules sont proposés de manière à permettre aux participants, dans l'idéal, d'obtenir le diplôme de « catéchiste diplômé(e) » en l'espace de deux ans et demi.

Une certification de la formation par l'organisme de certification Education Quality (EduQua, certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue) est envisagée.

1.3 Diplôme de catéchiste FriModula

Le diplôme délivré par FriModula habilite son titulaire à dispenser l'enseignement religieux catholique, réformé ou œcuménique aux niveaux scolaires 3H à 8H dans le canton de Fribourg.

1.4 Recours concernant le certificat de module et les attestations de prestations

Les dispositions de ForModula en matière de recours s'appliquent à tous les modules du programme de ForModula ; pour les modules propres à FriModula, l'instance de recours compétente est celle de l'Église réformée.

2. Organisation

2.1 Niveaux d'organisation

FriModula distingue deux niveaux d'organisation :

- Le niveau stratégique, avec la direction régionale du diocèse (catholique) et le Conseil synodal, département de la formation (réformé)
- Le niveau organisationnel, avec le service catholique de catéchèse defka et le service réformé de formation

2.2 Missions

Le service catholique de catéchèse defka et le service réformé de formation sont conjointement responsables des questions organisationnelles. Il s'agit notamment :

- a) la publication des offres de cours et la gestion administrative des cours
- b) la planification et la mise en œuvre des cours
- c) La gestion de la plateforme de travail
- d) la mise en réseau avec ForModula
- e) le budget et les décomptes
- f) Délivrance des diplômes
- g) Échange d'informations avec le niveau stratégique
- h) Mise en œuvre des procédures d'admission

Les critères d'admission de FriModula s'appliquent à l'admission des apprentis. La procédure d'admission concrète, avec les entretiens correspondants, est menée séparément par les deux Églises. En cas de doute, un entretien d'admission commun peut être organisé.

Les deux Églises concluent chacune un contrat d'apprentissage individuel avec les apprentis de leur confession.

3. Financement

Les parties contractantes financent en principe conjointement les coûts de la formation.

Les éléments de coût sont les suivants :

- a) les frais liés aux deux modules ForModula dispensés au TBI. Chaque Église prend en charge le prix du module pour les participants de sa confession.
- b) Les coûts liés aux parties des modules spécifiques à chaque confession sont pris en charge par l'Église concernée.
- c) Les honoraires des intervenants externes, sollicités pour des raisons techniques, sont partagés à parts égales.



Église évangélique réformée
du canton de Fribourg

Église évangélique réformée
du canton de Fribourg

- d) Les frais administratifs sont partagés à parts égales.
- e) La direction des cours travaille dans le cadre de son engagement auprès de l'Église concernée et est rémunérée par celle-ci.

4. Direction de la formation

La direction de la formation est composée des collaborateurs de la DEFKA et du Service de la formation responsables de FriModula. La direction de la formation, toujours composée d'un représentant du Service catholique de catéchèse DEFKA et d'un représentant du Service réformé de la formation, travaille dans le cadre de son mandat respectif (cahier des charges) et de son contrat de travail au sein de l'Église cantonale concernée.

La direction de la formation est responsable de la mise en œuvre des modules et de toutes les tâches qui en découlent.

Relèvent également de la responsabilité de la direction de la formation : la promotion, l'information, la documentation ainsi que la gestion financière de la formation.

5. Entrée en vigueur, durée, résiliation

Le contrat de collaboration entre en vigueur le 1er août 2025. FriModula étant mis en œuvre par l'Église réformée à titre de projet pilote, le contrat est conclu pour une durée déterminée de 5 ans, soit deux cycles de formation.

Chaque partie contractante peut résilier le présent contrat par écrit au 31 juillet, moyennant un préavis de 12 mois.

6. Garantie de l'obtention du diplôme de fin de formation

Si le présent contrat est modifié, abrogé ou résilié par l'une des parties contractantes, les parties contractantes s'engagent à permettre aux participants inscrits d'obtenir un diplôme de fin de formation raisonnable.

7. En annexe : structure de la formation

La structure de la formation figurant en annexe fait partie intégrante du présent contrat de collaboration. La structure de la formation peut être adaptée si nécessaire et d'un commun accord par la direction de la formation.



Église évangélique réformée
du canton de Fribourg

Église évangélique réformée
du canton de Fribourg

Fribourg / Morat, le 4
décembre 2025

4. Dezember 2025

Au nom de l'Église catholique du canton de Fribourg :

Isabella Senghor
Déléguée épiscopale

David Neuhaus
Secrétaire général de l'Église
catholique

Bruno Boschung

Bruno Boschung
Président du Conseil exécutif de
l'Église catholique

Pour l'Église évangélique
réformée du canton de
Fribourg :

Pierre-Philippe Blaser
Président du Conseil synodal

Peter-Andreas Schneider
Secrétaire général

Annexe :

FriModula
à partir de 2026

Formation de base :

- M1 Bases du travail théologique (140 h) (au TBI)
- M11a Fondements du travail en pédagogie religieuse (40 h)
- M12 Espaces d'apprentissage religieux (160 h, stage compris)
- M4a Impulsions spirituelles (40 h)
- M31a Réseaux et rôles au sein de l'Église (40 h)

= 420 h

En outre :

- M2 Bible et éthique du christianisme (130 h) (au TBI)
 - Liturgie FriModula, y compris stages d'observation (avec modules confessionnels), (15 h de cours en présentiel, 20 h d'autoformation, 12 h pour 3 événements liturgiques, rapport compris = 47 h)
 - Sacrements/rituels FriModula (avec des créneaux confessionnels), (24 h de cours en présentiel, 29 h d'auto-apprentissage = 53 h)
- = 230 h

Total FriModula : 650 h, temps d'auto-apprentissage compris

Calendrier :

Année A		
TBI	FriModula	
1re année : M1 Bases du travail théologique (140 h)	M12 Espaces d'apprentissage religieux (160 h)	M31a Mise en réseau et des rôles dans l'Église (20 h)
2e année : M2 Bible et éthique du christianisme (130 h)	Liturgie FriModula (47 h)	

Année B		
TBI	FriModula	
1. Jahr: M1 Grundlagen	Sacrements/Rituels FriModula (54 h)	M31a Réseaux et rôles au sein de l'Église (20 h)
1re année : M1 Fondements du travail théologique (140 h)	M11a Fondements du travail en pédagogie religieuse (40 h)	
2e année : M2 Bible et éthique du christianisme (130 h)	M4a Impulsions spirituelles (40 h)	